

# **LA PLANIFICATION FINANCIÈRE EN 2016**

Par Nathalie Bachand, A.S.A., Pl. Fin.  
Présidente du conseil d'administration  
Institut québécois de planification financière

Institut québécois de  
planification financière

**QUI SOMMES-NOUS?**

# **L'IQPF EST LE SEUL ORGANISME RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT AUX PLANIFICATEURS FINANCIERS.**

## **Notre mission :**

Assurer la protection du public en matière de finances personnelles, par la formation des planificateurs financiers et l'établissement des normes de pratique professionnelle.

## **Notre vision :**

Être la référence en matière de finances personnelles par la reconnaissance officielle de la profession de planificateur financier.

## **Nos valeurs :**

Excellence – Engagement – Intégrité – Rigueur – Transparence

# **L'IQPF A ÉTÉ CRÉÉ IL Y A PLUS DE 25 ANS POUR VOIR AUX COMPÉTENCES DES PLANIFICATEURS FINANCIERS. DEPUIS...**

- nous avons établi le programme de formation des planificateurs financiers
- nous avons signé des ententes avec des universités
- nous avons développé du matériel et des méthodes pédagogiques
- nous avons décerné plus de 9000 diplômes de planificateur financier
- nous avons mis le Pl. Fin. au cœur des finances personnelles

# LES LOIS QUI ONT DÉFINI LA PLANIFICATION FINANCIÈRE AU FIL DES ANS

- En 1989, la **Loi sur les intermédiaires de marché**
- En 1999, la **Loi sur la distribution de produits et services financiers**
- En 2002, la **Loi sur l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier**, qui est devenue la **Loi sur l'Autorité des marchés financiers** en 2004
- En août 2007, modification du **Règlement sur les titres similaires à celui de planificateur financier** (entré en vigueur en 1999)
- En décembre 2007, le **Règlement sur la formation continue obligatoire du planificateur financier**, sous la **Loi sur la distribution de produits et services financiers**

# L'ÉTAT ACTUEL DES CHOSES

Au Québec, le titre de Pl. Fin. est le seul titre reconnu en planification financière.

Dans le reste du Canada, il n'y a pas de norme prescrite en place pour les quelque 100 000 personnes affirmant offrir des conseils financiers. Les gens qui se disent planificateur financier ne sont pas tenus d'obtenir quelque titre ou diplôme que ce soit.

# LES TITRES

## Pl. Fin.



**4725** affiliés de l'IQPF  
42 % de femmes

## CFP professionnels



Plus de **17,500** CFP  
professionnels au Canada

# EXIGENCES

## Pl. Fin.

- Compléter un programme universitaire de formation en planification financière personnelle approuvé par l'IQPF
- Suivre le Cours de formation professionnelle (CFP) de 54 heures de l'IQPF
- Réussir l'examen de l'IQPF

## CFP professionnel

- Compléter un programme de formation de base approuvé par le FPSC
- Réussir l'examen de niveau 1 du FPSC
- Demander la certification de niveau 1 du FPSC
- Compléter un cours de synthèse approuvé par le FPSC
- Accumuler trois ans d'expérience de travail en planification financière
- Demander la certification CFP



# EXIGENCES DE FORMATION CONTINUE

## **Pl. Fin.**

- 40 unités de formation continue dans 3 catégories, sur un cycle de deux ans

## **CFP professionnel**

- CFP professionnels : 25 heures d'activités de formation continue par année
- Certificants de niveau 1 en planification financière : 12 heures d'activités de formation continue par année

# DES DÉFINITIONS COMMUNES POUR TOUS

Le 31 mars 2015, l'IQPF et le FPSC ont publié *La planification financière au Canada: définitions, normes et compétences*, un ouvrage qui définit :

- la planification financière
- le planificateur financier
- le rapport de planification financière

Les deux organismes partagent également :

- Huit principes éthiques
- Des normes de pratique
- Un cadre de compétences

# LA PLANIFICATION FINANCIÈRE

Un processus comportant plusieurs étapes qui consiste :

- à évaluer de façon rigoureuse la situation financière personnelle d'un individu,
- à la comparer à la situation future souhaitée,
- puis à élaborer des stratégies adaptées aux besoins et aux priorités de cet individu qui lui permettront d'atteindre ses objectifs en visant l'allocation optimale de ses ressources.

...

# LA PLANIFICATION FINANCIÈRE

Interdépendance des différents domaines d'intervention :

- Aspects légaux
- Assurance et gestion des risques
- Finances
- Fiscalité
- Placements
- Retraite
- Succession

Processus continu qui comprend un examen régulier des progrès réalisés par un individu dans l'atteinte de ses objectifs, de ses besoins et de ses priorités, une réévaluation des stratégies financières en place et des mises à jour lorsque la situation le justifie.

# LE PLANIFICATEUR FINANCIER

Le planificateur financier est une personne qui possède :

- les connaissances
- les compétences
- les habiletés
- le jugement professionnel

**Pour donner des conseils objectifs en matière de planification financière au plus haut niveau de complexité**

# LE RAPPORT DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

Rapport écrit portant sur :

- les objectifs
- les besoins
- les priorités d'un individu

**Il tient compte des domaines d'intervention en planification financière pertinents et des relations entre ceux-ci.**

# LE RAPPORT DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

Les diverses sections du rapport couvrent :

- la situation financière de l'individu à une date donnée
- le processus d'analyse utilisé pour cerner les enjeux et les possibilités
- l'évaluation des stratégies pertinentes
- les recommandations élaborées pour atteindre les objectifs de cet individu, tenant compte de ses besoins et de ses priorités.
- Il comprend également une liste des étapes à suivre et précise qui doit faire quoi, et à quel moment.

# DES NORMES D'HYPOTHÈSES DE PROJECTION COMMUNES

Depuis 2008, l'IQPF publie chaque année des Normes d'hypothèses de projection, afin d'aider les planificateurs financiers dans l'élaboration de leurs projections.

En 2015, ces normes ont été adoptés par nos homologues du Canada et sont maintenant recommandées à travers le Canada.



# DES NORMES D'HYPOTHÈSES DE PROJECTION COMMUNES

Normes économiques pour 2015 :

- Taux d'emprunt : 4,90 %
- Inflation : 2,00 %
- Rendement à court terme : 2,90 %
- Rendement des titres à revenu fixe : 3,90 %
- Rendement des actions canadiennes : 6,30 %
- Croissance du MGA : 3,00 % (inflation + 1 %)

# DES NORMES D'HYPOTHÈSES DE PROJECTION COMMUNES

Normes démographiques pour 2015 :

Age	10%			15%			20%			25%			30%			35%			40%			45%			50%		
	H	F	H/F	H	F	H/F	H	F	H/F	H	F	H/F	H	F	H/F	H	F	H/F	H	F	H/F	H	F	H/F	H	F	H/F
10	95	99	99	93	97	98	91	95	97	90	94	96	89	93	95	87	92	94	86	91	93	84	89	92	83	88	91
15	95	99	99	93	97	98	91	95	97	90	94	96	89	93	95	87	92	94	86	91	93	84	89	92	83	88	91
20	95	99	99	93	97	98	91	95	97	90	94	96	89	93	95	87	92	94	86	91	93	84	89	92	83	88	91
25	95	99	99	93	97	98	91	96	97	90	94	96	89	93	95	87	92	94	86	91	93	84	89	92	83	88	91
30	95	99	99	93	97	98	91	96	97	90	94	96	89	93	95	87	92	94	86	91	93	85	90	92	83	88	91
35	95	99	99	93	97	98	92	96	97	90	94	96	89	93	95	87	92	94	86	91	93	85	90	92	83	88	91
40	95	99	99	93	97	98	92	96	97	90	94	96	89	93	95	88	92	94	86	91	93	85	90	92	83	88	91
45	95	99	100	93	97	98	92	96	97	90	94	96	89	93	95	88	92	94	86	91	93	85	90	92	84	88	92
50	95	99	100	93	97	98	92	96	97	90	94	96	89	93	95	88	92	94	86	91	93	85	90	92	84	89	92
55	95	99	100	93	97	98	92	96	97	90	94	96	89	93	95	88	92	94	87	91	93	85	90	93	84	89	92
60	95	99	100	94	97	98	92	96	97	91	95	96	89	93	95	88	92	94	87	91	94	86	90	93	84	89	92
65	95	99	100	94	97	98	92	96	97	91	95	96	90	94	95	89	93	95	88	91	94	86	90	93	85	89	92
70	96	99	100	94	97	99	93	96	98	92	95	97	90	94	96	89	93	95	88	92	94	87	91	93	86	90	93
75	96	99	100	95	98	99	93	97	98	92	95	97	91	94	96	90	93	95	89	92	95	88	91	94	87	90	93
80	97	100	101	95	98	99	94	97	98	93	96	97	92	95	97	91	94	96	91	93	95	90	92	95	89	91	94
85	98	100	101	97	99	100	96	98	99	95	97	98	94	96	98	93	95	97	92	94	96	92	94	96	91	93	95
90	100	101	102	98	100	101	98	99	100	97	98	100	96	98	99	96	97	99	95	97	98	95	96	98	94	95	97
95	102	103	104	101	102	103	100	101	102	100	101	102	99	100	101	99	100	101	99	99	101	98	99	100	98	99	100
100	105	106	106	104	105	106	104	104	105	103	104	105	103	103	104	103	103	104	102	103	104	102	103	104	102	102	103

Table de mortalité : Génération 1951 de Statistique Canada pour le Québec (91F0015MPF)

# LA FINANCE COMPORTEMENTALE

La finance comportementale devient essentielle dans le processus de planification financière.

Les finances personnelles sont de plus en plus complexes et la meilleure façon de bien servir ses clients est de bien les comprendre, tout en sachant comment bien communiquer avec eux et surtout comment les aider à prendre action.

C'est ce vers quoi on se dirige.

# LE PLANIFICATEUR FINANCIER AU CŒUR DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES INDIVIDUS

## PARCE QUE...

59 %

*des Canadiens estiment ne pas avoir les connaissances nécessaires pour planifier adéquatement leur avenir financier et admettent qu'ils auront besoin d'aide à cet égard.*

87 %

*des Canadiens regrettent de n'avoir pas pris de meilleures décisions financières plus tôt dans leur vie.*

45 %

*des Canadiens sont gênés du manque de contrôle qu'ils ont sur leurs finances.*

# LES FEMMES ET L'ARGENT

- Est-ce que les femmes planifient différemment des hommes ?
- Est-ce que leur relation à l'argent est différente ?
- Est-ce que les femmes dépensent plus ?

## Et dans le couple

*Lorsqu'ils gèrent leurs finances en commun, 4 personnes sur 10 se disputent régulièrement sur le sujet*

On partage les dépenses 50 /50 ?

Égalité ou équité ?

**MERCI!**